

Communiqué de presse du 16/10/2020

Zone à risque dans la région frontalière

Dreyer/Hans/Kretschmann : les frontières doivent rester ouvertes, pour que les citoyennes et citoyens puissent vivre leur quotidien transfrontalier sans obstacle

Malgré le reclassement de la région frontalière française en zone à risque, les Ministres-Présidents Malu Dreyer de Rhénanie-Palatinat, Tobias Hans de Sarre et Winfried Kretschmann du Bade-Wurtemberg, s'opposent clairement aux restrictions à la mobilité frontalière dans la lutte contre le coronavirus. "Nous, les Länder au cœur de l'Europe, avons des frontières avec les pays européens voisins de la France, du Luxembourg et de la Belgique. Nous convenons qu'à aucune de ces frontières extérieures, la vie quotidienne, le travail et les études ne doivent être paralysés par une fermeture complète. Les précédentes fermetures de frontières en mars, résultaient d'une situation complètement différente dans laquelle il n'y avait pas de tests ni de traçage des chaînes d'infection. Cela a également été clairement exprimé dans la visioconférence hebdomadaire commune entre la France et l'Allemagne à laquelle participent les ministères fédéraux de l'intérieur, de la santé et des affaires étrangères. Nous avons une coopération transfrontalière très active dans la société, l'économie, la formation, la culture et aussi dans le domaine de la santé. Nous voulons garder cela en vie dans l'Europe de Schengen » disent Dreyer, Hans et Kretschmann ce vendredi (16 octobre 2020).

« Nous sommes en échange étroit avec nos partenaires et nous engageons en faveur d'un combat transfrontalier contre la pandémie. C'est pourquoi nos trois Länder ont décidé, que la dénommée règle des 24h doive s'appliquer le long des frontières correspondantes avec les pays voisins. Cette règle permet aux citoyennes et citoyens de se déplacer sans restriction dans un délai de 24h dans la zone frontalière et de mener leur vie quotidienne transfrontalière sans obstacle » précisent ensuite Dreyer, Hans et Kretschmann.